



Paris, le 30 avril 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15,5 millions de retraités perçoivent, à la fin 2012, une pension moyenne de 1 288 euros par mois

Les effectifs des retraités augmentent tout comme le montant moyen des pensions. Dans son ouvrage annuel, *Les Retraités et les Retraites*, la DREES présente les principaux résultats pour l'année 2012. Cette édition analyse l'impact des modifications de l'âge de départ ou du calcul de la pension, survenues notamment à la suite de la réforme de 2010.

À la fin 2012, on compte **15,5 millions de retraités**, vivant en France ou à l'étranger. Ces effectifs **continuent de croître** mais à un rythme moindre. Alors qu'entre **2006 et 2010**, on observait **chaque année 360 000 retraités supplémentaires**, ils sont 225 000 en 2012, après 210 000 en 2011. Ce ralentissement s'explique principalement par la réforme de 2010, repoussant l'âge de départ à partir de juillet 2011. L'assouplissement des conditions de départ anticipé pour carrière longue à partir du 1^{er} novembre 2012 a influencé à la hausse le flux des nouveaux retraités par rapport à 2011.

La pension moyenne augmente, elle aussi, comme chaque année : en 2012, les retraités perçoivent **1 288 euros par mois, soit 2,6 % de plus** qu'en 2011 (+1,3 % en euros constants). La revalorisation légale au rythme de l'inflation et surtout l'« **effet de noria** » **sont à l'origine de cette hausse** : la pension des nouveaux retraités, avec des carrières en général plus favorables, est plus élevée que celle des retraités qui décèdent, ce qui rehausse mécaniquement la moyenne.

Chez les femmes, cet effet est particulièrement marqué en raison de la progression constante de leur taux d'activité et de leur rémunération depuis cinquante ans. **Il a permis de diminuer l'écart des pensions entre les hommes et les femmes au cours des dernières années.** En 2012, l'écart se creuse légèrement avec une retraite de 1 654 euros pour les hommes contre 951 euros pour les femmes. Mais cet effet n'est que transitoire : avec le retrait progressif, à partir du 1^{er} janvier 2012, du dispositif de départ anticipé pour les fonctionnaires, parents de trois enfants ou plus, les femmes ont été moins nombreuses en 2012 à prendre leur retraite. Alors qu'en 2011, elles avaient liquidé massivement leur droit pour profiter du dispositif.

TÉLÉCHARGER CETTE PUBLICATION :

« LES RETRAITÉS ET LES RETRAITES – ÉDITION 2014 », sous la direction de Gwennaél Solard, coordonné par Cindy Duc, avril 2014

Contact Presse DREES – Carmela Riposa – 01.40.56.88.84 / 06.13.86.64.50
carmela.riposa@sante.gouv.fr ; drees-infos@sante.gouv.fr